



Procès-verbal de l'Assemblée Générale de l'Association des Résidents des Pléiades ARP
du 5 mai à 19h30 au Restaurant des Pléiades

La Présidente, Mme Emmenegger, ouvre la 20^e assemblée générale de l'association des résidents des Pléiades. L'assemblée générale a été régulièrement convoquée au moyen d'un préavis adressé en début d'année, puis par une confirmation officielle envoyée le 13 avril dernier, conformément à l'article 8 de nos statuts.

Elle salue toutes les personnes présentes particulièrement Mme Ferilli Municipale des forêts et des sociétés locales, qui nous fait l'honneur de sa présence, témoignant ainsi de nos bons contacts avec la Municipalité.

Elle annonce que l'apéritif ainsi que le repas qui suivra sont offerts par l'association et les boissons à la charge des membres.

La secrétaire donne lecture des membres qui se sont excusés au nombre de 27. La liste de présence est mise en circulation. 40 personnes sont présentes.

Marc Emmenegger est nommé scrutateur pour le déroulement de l'Assemblée.

L'ordre du jour proposé est le suivant :

1. Approbation du procès-verbal de l'Assemblée Générale du 10 juin 2022.
2. Rapport du caissier et de la commission de vérification des comptes pour l'année 2022
3. Rapport du comité sur l'activité 2022
4. Discussion des différents rapports
5. Election du comité
6. Election de la commission de vérification des comptes
7. Proposition du comité : Fixation de la cotisation 2024
8. Admissions-Démissions-Radiations
9. Taxe de séjour
10. Propositions individuelles et divers
11. Discussion générale

1. Approbation de l'ordre du jour de l'Assemblée du 5 mai 2023

L'ordre du jour est accepté par acclamation.

2. Rapport du caissier et de la commission de vérification des comptes

Notre caissier M. Jean-François Coderey nous présente les comptes.

Au 31 décembre 2022, la fortune de l'association se monte à CHF 1'8720.85

M. Marc Emmenegger fait lecture du rapport de la commission de vérification des comptes et propose à l'Assemblée d'approuver les comptes, de donner décharge au comité et de remercier le caissier pour leur tenue.

Les comptes sont acceptés à l'unanimité.

3. Rapport du comité sur l'activité 2021

Mme Emmenegger

Particulièrement heureuse que notre association ait pu vivre à nouveau une année qui nous a permis de nous réunir pour nos occasions festives. Ainsi, la Saint-Nicolas et la Saint-Jean ont retrouvés leur rythme de croisière et nous ont permis de vivre de jolis moments de partage, si précieux.

Le comité s'est réuni à trois reprises, comme à son habitude et nous avons pu y évoquer les actualités qui touchent les hauts de la commune, notamment à travers différents courriers.

Nous avons interpellé la Municipalité quant à la fermeture de la gare de Blonay afin de soutenir la pétition des habitants du village puis le MOB pour demander au moins la réouverture de la salle d'attente réponse du MOB une réouverture prochaine, et effectivement elle est réouverte. Nous avons également été contacté par l'un de nos membres concernant la taxe de séjour, sujet à l'ordre du jour.

Certains de nos membres ont initié un nécessaire groupe de réflexion autour des possibilités que nous avons chacune et chacun de faire quelque chose en faveur du climat comme cela avait été proposé lors de notre dernière assemblée générale. Plusieurs membres du comité se sont joints à ce groupe dont vous avez pu avoir un retour par le biais des textes de Gilles Vuataz et de Lucia Hofmann que je remercie. M Vuataz nous propose un autre rendez-vous le 2^{er} septembre à son domicile, de 10h30 à 13h avec un apéritif un mailing vous parviendra.

Pour donner suite à l'intervention de M. Monachon, participation de plusieurs membres au stand de prévention mis en place par l'association Narcisses Riviera, cela nous réjouit de pouvoir s'entre-aider.

Nous avons également été invité à une première soirée d'information pour les sociétés locales de BSL pour donner suite à la réactualisation de leur règlement de soutien aux sociétés : bonne surprise d'avoir les mêmes avantages, comme par exemple dès l'année prochaine pour la gratuité des salles. Présentation de Blonay Bouge durant cette soirée, et envie d'y participer. Explications du fonctionnement et du QR Code.

Elle rappelle également l'existence d'un flyer qui permet de résumer nos activités et il invite les membres à en prendre quelques-uns pour les distribuer aux personnes habitant la région.

Saint-Jean le 24 juin 2023 aux Pautex. Rappel sur les manifestations et remerciements Paul et Nicole, Fatima, et Mario pour les photos.

Mme Schneider

Est allée à la coordination des pléiades le 4 octobre 2022,

Mmes Baeriswyl et Wannier de la buvette des Mossettes ont rejoint la coordination des Pléiades, elles apprécient que toutes les personnes qui s'investissent aux Pléiades aient l'occasion de se rencontrer, elles ont beaucoup de plaisirs à vivre ces saisons aux Mossettes et elles soulignent que toute l'équipe se préoccupe des questions énergétiques.

Mme Ferilli et M Monachon parlent de la Réserve forestière Folly-Mollard, créée en collaboration avec la commune de Montreux qui s'étend sur env. 200 hectares. Les propriétaires concernés ont accepté qu'aucune intervention humaine n'intervienne durant 50 ans, mais il est difficile de canaliser la présence de personnes dans ce secteur. Mme Ferilli précise que c'est le canton qui s'occupe du financement et de l'installation de la signalétique. M. Schelling pense qu'il serait judicieux de mettre un panneau explicatif pour éviter le passage des VTT à cet endroit. S'en suit une longue discussion sur les totems d'Enjoy : mauvaise visibilité hiver été, certains vieillissent mal. Plusieurs solutions sont données mais sans résultats pour le moment. Un autre point a occupé un bon moment la séance, le passage des VTT dans les pâturages, et des clôtures coupées et des portails restés ouverts. M. Genoud pense plutôt à des randonneurs peut soucieux de ce problème.

M.Karlen rappelle que l'école suisse de ski a mis en place un système de location de matériel les samedis, dimanches et vacances scolaires aux Parking des Motalles.

Mme Ferilli signale que la 33ème édition du biathlon a rencontré des difficultés par rapport au tracé, l'inspecteur cantonal ayant refusé de donner son accord. Après discussions une solution a été trouvée mais la météo a gâché la fête, peu d'inscriptions. Le nouveau chemin de l'ermite sera inauguré au printemps prochain, (ce weekend) les propriétaires concernés ont tous donné leur accord.

Elle a aussi suivi les 2 ateliers participatifs qui concernait domaine touristique et zone villa. Les ateliers étaient sous forme de questionnaire via le smartphone et ensuite des tables rondes où les questions et les réponses étaient débattues

La carte des Pléiades et les itinéraires touristiques ont été présentées aux participants

En résumé :

La Zones de tourisme : La plupart des groupes estimaient que les zones de tourisme pouvant accueillir des activités liées au tourisme (restaurant, place de jeux, buvette, hébergement) proposées sont appropriées. Plusieurs participants ont relevé que le restaurant des Fougères a été oublié.

Le réseau hivernal : (ski alpin, ski de fond et raquettes) Tous les groupes estimaient que les itinéraires de ski alpin, ski de fond et raquettes sont appropriés

VTT Tous les groupes ont émis des réserves sur le réseau de VTT, il y a en général une adhésion sur le fait que les flux de cyclistes et randonneurs doivent être mieux séparés.

Les propositions pour améliorer le domaine touristique des Pléiades :

Bien que les itinéraires semblent satisfaisants, la cohabitation des flux pourrait être améliorée entre les VTT et randonneurs mais également entre les itinéraires ski de fond et raquette avec des itinéraires séparés et un balisage approprié. Les itinéraires VTT de balade et de descente devraient également être bien différenciés.

En ce qui concernait la mobilité, la gestion du flux touristique semble être un problème pour beaucoup de participants. La gestion des parkings des Motalles et Pautex pourrait être améliorée. Les habitants de Lally ont de la peine à circuler pendant les week-ends de la saison hivernale. La cadence des trains entre Vevey et les Pléiades pourrait être augmentée lors des périodes d'affluence (saison d'hiver et des narcisses) selon certaines personnes. Une anecdote de certains groupes qui ont mentionné que la route qui amène aux Pléiades devrait être rénovée, et sécurisée avec des trottoirs.

La vitesse devrait être réduite entre le parking des Motalles et Lally, ce que l'ARP a souvent discuté avec la municipalité. Certaines personnes proposaient aussi de développer des activités aux parkings des Motalles et Pautex comme une buvette ou des foodtrucks, des places de jeux pourraient être aménagées, notamment vers le restaurant « 1209 », une piste de luge d'été et des zones d'animations musicales. Il manque également des infrastructures (WC et vestiaires).

4. Discussion des différents rapports

La parole n'est pas demandée

5. Election du comité

Le comité est à disposition pour une réélection Mme Emmenegger, M. Mathieu Janin, la vice-présidence, assurant ainsi une représentation des résidents secondaire. M. Coderey et Mme Schneiter gardent leur fonction. M. Membrez reste membre du comité.

Une personne supplémentaire pour nous rejoindre ? Sinon nos statuts nous permettent de rester dans cette composition.

6. Election de la commission de vérification des comptes

M. Éric Rouillé a demandé à être remplacé,

Mme Dubois et M. Emmenegger sont vérificateurs.

M. Julien Rey-Mermet suppléant.

7. Proposition du comité : Fixation de la cotisation 2023

Le comité propose de maintenir la cotisation à 30 francs par famille et 20 francs pour les membres sympathisants. Cette proposition est acceptée à l'unanimité.

8. Admission – Démission – Radiations

Pas d'admission

2 démissions
Mme Anne-Lise Duc
M. Raymond Froidevaux

Aucune radiation

L'Association compte 99 membres actifs (47 résidents secondaires et 48 permanents et 4 membres sympathisants).

9. Taxe de séjour

Nous avons notamment été interpellé par l'un de nos membres quant à la nouvelle réglementation liée à la taxe de séjour pour les résidents secondaires qui peut amener certains de nos membres à voir une très importante augmentation de leur facture. Nous avons écrit à la Municipalité pour leur demander des éclaircissements et leur réponse a été la suivante. Mme Laura Ferilli, qui représente ce soir la Municipalité, peut répondre à vos questions si vous en avez, sachant qu'elle n'est pas responsable de ce dossier. Pour nous, cet événement nous rappelle également que ce serait très positif que nous ayons un représentant de notre association au conseil communal. Même si nous avons l'immense chance qu'Yves se tienne toujours particulièrement bien informés de ce qui est débattu au sein de cet organe délibérant, des informations importantes nous échappent forcément. Alors, avis aux amatrices et amateurs : pour 2026, l'ARP est prête à s'engager en campagne avec vous !

Mme Ferilli

Les travaux et le préavis concernant la taxe de séjour a débuté bien avant la fusion des 2 communes. Toutes les communes 9 concernées ont accepté la taxe, celle-ci n'avait pas changé depuis de nombreuses années,

L'interrogation des membres concernés est compréhensible vu la forte augmentation. Pour avoir des informations supplémentaires, s'adresser au boursier de la commune de Montreux taxedesejour@montreux.ch 021/962 79 53)

S'en suit une longue discussion sur le montant de cette taxe, avec M König

10. Propositions individuelles et divers

Pas de proposition individuelle

11. Discussions générales

- ✚ Nouvelle formule pour le bulletin, qu'en pense les membres ? Aucune réponse apparemment tout le monde est satisfait
- ✚ Proposition d'une balade apéro pour visiter les différentes résidences de nos membres pour faire plus ample connaissance sur le lieu de l'habitat. Un mail suivra pour voir si des personnes sont intéressées.
- ✚ Valérie Chenevard nous annonce un groupe WhatsApp, (079/ 595 39 49) qui permet du covoiturage, des services que l'on pourrait se rendre ou avoir besoin, des activités un peu inquiétantes dans la région, mais a se sujet ne pas hésiter à contacter la police au n°117

Mme Ferilli

- ✚ Comme l'a dit Mme Emmenegger la communication entre la Municipalité et l'ARP se passe très bien, mais on pourrait toujours essayer de l'améliorer (préavis...)
- ✚ Pour la place de jeux, la confédération a étendu la zone des Tenasse et de plus la nouvelle Municipalité n'était pas convaincue de l'endroit. Elle va maintenant se situer entre la cabane du Ski club et le restaurant le 1209 pour bientôt et elle est gérée par l'Espace Régional des Pléiades

- ✚ Au sujet du marais des Tenasse plusieurs rencontres ont eu lieu avec le canton, des réflexions pas seulement administratives mais aussi avec les personnes qui y rayonnent.
- ✚ Si vous constaté des problèmes le long du nouveau chemin de l'Ermitte vous pouvez contacter M. Medhi Genoud responsable des Forêts qui est un interlocuteur clé (021/564.03.60)
- ✚ Un projet 4 saisons est envisagé dans le triangle à droite en montant du chemin des pives terrain qui appartient à la commune pour y mettre des éléments pour le vélo. 120 membres au club de VTT de Blonay-St Légier
- ✚ La signalisations hiver été va encore être retravaillée avec M Felley
- ✚ Le nouveau tracé piste noir des VTT va être mis à l'enquête, les autres tracés font partie du nouveau plan d'affectations communale

Concours Photos.

De nombreux membres ont participé au concours se dont nous les remercions. Des personnes extérieures au comité ont effectué une première sélection avant le choix définitif.

Résultats

1^{er} Prix Lydie Zwicki

2^{ème} Christophe Howald

3^{ème} Albert Schaller

Les photos figurent sur notre site

La parole n'étant plus demandée, l'Assemblée est levée à 20h35. Elle est suivie par un repas.

La secrétaire
Françoise Schneiter



Chers membres,

Vous trouvez ci-dessous un résumé des comptes de l'ARP pour l'année 2022.

Date	Description & opérations	Crédit	Débit
01.01.2022	Cotisations 2022 (encaissées en 2022)	2580.00	
	Cotisations 2022 Membres sympathisants	100.00	
au	Divers (Don & cotisations majorées)	200.00	
31.12.2022	Cotisations 2021 en retard	110.00	
	Impression du bulletin		495.40
	Repas de l'AG + apéro		1632.00
	Cotisations Astro Pléiades, Narcisses		300.00
	Fête de la St Jean (décompte, location 200.-)		216.25
	Fête de la St Nicolas 2021		95.00
	Frais divers (timbres, bureau, divers)		189.80
	CCP : Frais annuel 60.-, BV 12.64		72.64
31.12.2022	Totaux	2990.00	3001.09
01.01.2022	Solde en caisse 435.35 au CCP 18-3355-5 1959.61, au cpt banque Riviera 16336.60	18731.96	
31.12.2022	Solde en caisse 390.10 au CCP 18-3355-5 1973.77, au cpt banque Riviera 16357.00	18720.87	
	Evolution du capital	-11.09	

Je suis à votre disposition si vous désirez plus de détails ou des explications sur les différentes opérations ci-dessus.

Meilleures salutations.

Le trésorier de l'ARP
Coderey Jean-François